

### COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour AJ **1** | **2** mois

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case Néant ci-contre :  
Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		JOURNALISTE - ÉCRIVAIN	
Nature de l'activité (1)		23 Adhérents	Code activité pour les praticiens médicaux
N° SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
Résultat déterminé (2) :		d'après les règles «recettes-dépenses» AK	d'après les règles «créances-dettes» AL
Comptabilité tenue (2) :		Hors taxe	CV <input checked="" type="checkbox"/> Taxe incluse CW
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal		AM <input checked="" type="checkbox"/> Année d'adhésion AN	Nombre de salariés AP Salaires nets perçus AR
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA	
R E C E T T E S	1 Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	60 682 101,45 %
	2 A déduire Débours payés pour le compte des clients ②	AB	
	3 Honoraires rétrocédés (dont suppléments rétrocédés _____) ③	AC	868 1,45 %
	4 Montant net des recettes	AD	59 814 100,00 %
	5 Produits financiers ④	AE	8 0,01 %
	6 Gains divers ⑤	AF	184 0,31 %
	7 TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	60 006 100,32 %
D É P E N S E S  P R O F E S S I O N N E L L E S	8 Achats ⑥	BA	612 1,02 %
	9 Frais de personnel { Salaires nets et avantages en nature ⑦	BB	
	10 { Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	
	11 { Taxe sur la valeur ajoutée	BD	
	12 Impôts et taxes ⑧ { Contribution économique territoriale	JY	150 0,25 %
	13 { Autres impôts	BS	945 1,58 %
	14 { Contribution sociale généralisée déductible	BV	1 909 3,19 %
	15 Loyer et charges locatives	BF	1 283 2,14 %
	16 Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑨	BW	
	17 Entretien et réparations	BG	121 0,20 %
	18 Personnel intérimaire	BH	4 162 6,96 %
	19 Petit outillage ⑩		
	20 Chauffage, eau, gaz, électricité		
	21 Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑪		
	22 Primes d'assurances	BJ	7 384 12,34 %
	23 Frais de véhicules ⑫ (cochez la case si évaluation forfaitaire <input type="checkbox"/> )		
	24 Autres frais de déplacements (voyages...)	BK	6 697 11,20 %
	25 Charges sociales personnelles ⑬ : dont obligatoires BT 6 148 dont facultatives BU 549		
	26 Frais de réception, de représentation et de congrès		
	27 Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone	BM	3 731 6,24 %
	28 Frais d'actes et de contentieux		
	29 Cotisations syndicales et professionnelles BY 123 0,21 %		
30 Autres frais divers de gestion	BN	233 0,39 %	
31 Frais financiers ⑭			
32 Pertes diverses ⑮	BP	5 0,01 %	
33 TOTAL (lignes 8 à 32)	BR	27 233 45,53 %	

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB

NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION

**JOURNALISTE - ÉCRIVAIN**

N° SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

23 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33) .....				CA	32 772	54,79 %
	35	Plus-values à court terme <sup>16</sup> .....				CB		
	36	Divers à réintégrer <sup>17</sup> .....				CC	581	0,97 %
	37	Bénéfice Sté civile de moyens <sup>18</sup> .....				CD		
	38	<b>TOTAL (lignes 34 à 37)</b> .....				CE	33 353	55,76 %
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7) .....				CF		
	40	Frais d'établissement <sup>19</sup> .....				CG		
	41	Dotation aux amortissements <sup>20</sup> .....				CH	708	1,18 %
	42	Moins-values à court terme .....				CK	50	0,08 %
	43	Divers à déduire <sup>21</sup>	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine - territoire entrepreneur »	CS	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	dont abondement sur l'épargne salariale	CT		
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
	44	Déficits Sté civile de moyens <sup>18</sup> .....				CM		
	45	<b>TOTAL (lignes 39 à 44)</b> .....				CN	758	1,27 %
	46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45) .....				CP	32 595	54,49 %
	47	Déficit (ligne 45 - ligne 38) .....				CR		
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes :			CX	6 483	
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :			CY	733	
			- dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocédés :			CZ	9	
6	Contribution économique territoriale <sup>23</sup>		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :			AU	15 088	
7	<b>Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) <sup>8</sup> et <sup>12</sup></b> <b>(1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.</b>							
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)			
	T		X			16 087		
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques →								
<b>Total A</b> à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; <b>Total B</b> à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							<b>A</b>	<b>B</b>

2035 moyenne, en Euros, issue des déclarations n° 2035 des revenus 2018 des Adhérents BNC d'ARCOLIB.